

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 08 JUILLET 2015

1) Décision concernant « les communes nouvelles »

Suite à la précédente séance du conseil municipal au cours de laquelle une information détaillée avait été donnée concernant le projet de création d'une commune nouvelle entre les communes de Migron, Villars les Bois et Le Seure, Monsieur le Maire demande que les membres du conseil municipal se prononcent. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve (9 voix POUR et 1 voix CONTRE) le projet de création d'une commune nouvelle entre Migron, Villars les Bois et Le Seure.

2) Choix des artisans pour les travaux de la salle des fêtes

2-1) réhabilitation du bloc sanitaire pour l'accessibilité

Sur avis de la commission des bâtiments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir les entreprises COUPRIE David, VARANCEAU Jean-Luc et Electricité 17 pour un montant total HT de 46 126,68 €. Autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

2-2) Travaux de remise aux normes de l'assainissement de la salle des fêtes

Sur avis de la commission des bâtiments, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retenir l'entreprise COUPRIE David. Autorise Monsieur le Maire à signer le devis.

2-3) Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

Conformément à la législation, il s'agit de réaliser le diagnostic d'accessibilité des bâtiments ; rédiger l'agenda de programmation des travaux à réaliser et enfin contrôler les travaux et rédiger l'attestation de fin d'Ad'AP. Suite à l'appel d'offre, le conseil municipal, décide à l'unanimité de retenir la candidature du bureau d'étude « Form'Accès ». Autorise Monsieur le Maire à signer le devis correspondant et tout document se rapportant à ce dossier.

3) Acquisition d'un terrain

Vu la demande de Monsieur Paul GERFAUD ; Considérant que plusieurs parcelles sont enclavées, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'acquérir la parcelle cadastrée AK 231 sise à Montbergère d'une superficie de 3a20ca ; fixe le prix, choisi l'acte d'achat en la forme administrative, autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

4) Convention d'aménagement du carrefour de l'Eglise avec le Département

Monsieur le Maire donne lecture du projet de convention rédigé par la Direction des Infrastructures du Département relative à l'aménagement du carrefour de l'Eglise.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité des membres présents, Monsieur le Maire à signer la convention et tout document se rapportant à cette affaire, demande à verser la participation de la commune en 2 fois. Les crédits nécessaires seront prévus au budget communal.

5) Point sur les travaux de voirie

Monsieur le Maire donne la parole à Miguel TAUNAY, conseiller municipal délégué à la voirie. Celui-ci fait le point sur les travaux réalisés, en cours ou en projet.

6) Questions diverses

Octobre Rose

Monsieur le Maire propose de participer à nouveau à la campagne de sensibilisation pour le dépistage du cancer du sein organisée durant tout le mois d'octobre par l'association « Lucide ». Il s'agira de décorer de ruban rose un monument communal. Le conseil municipal approuve la participation de la commune à cette campagne.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU